BEAUHARNOIS
VOUS INFORME

À LA UNE

NOËL SIMPLE ET ÉCOLO, DE BONNES ACTIONS POUR LE TEMPS DES FÊTES !

P. 3

Vol. 7 – N° 12
15 DÉCEMBRE 2017

Vol. 7 – N°12
15 DÉCEMBRE 2017

03 GRAND DOSSIER
07 ACTUALITÉS
07 CALENDRIER AIDE-MÉMOIRE
10 PRÉVENTION
11 AVIS PUBLICS

Je profite de l'occasion, en mon nom personnel et en celui de votre tout nouveau conseil municipal, pour vous souhaiter une merveilleuse période des fêtes remplie de bonheur, de chaleur et d'amour.

MOT DU MAIRE

Voilà décembre à nos portes, ce fameux temps des fêtes porteur de réjouissances. C'est le temps de s'arrêter pour dire à nos proches à quel point ils sont importants ! Le temps d'en profiter… en toute simplicité.

Pourtant ce n'est pas facile avec toute la frénésie de Noël qui s'empare de nous. En cette période d'hyperconsommation, il y a moyen de prendre une pause et de faire des choix judicieux en partageant, en privilégiant nos commerces locaux et en prenant soin des autres, par exemple.

Lorsqu'on pense à acheter localement, non seulement on aide un voisin ou un concitoyen à faire rouler son entreprise, mais nous évitons la pollution et les frais liés au transport. Lorsqu'il est temps de faire des cadeaux, pourquoi ne pas investir dans un moment spécial avec la personne : un souper au restaurant, un film au cinéma, une sortie au spa, ou une activité sportive. Bref, s'offrir du temps de qualité avec nos proches…

De mon côté, je profite de l'occasion, en mon nom personnel et en celui de votre tout nouveau conseil municipal, pour vous souhaiter une merveilleuse période des fêtes remplie de bonheur, de chaleur et d'amour. Que 2018 à nos portes soit une autre merveilleuse année pour tous avec un développement municipal encore des plus prospères.

Bruno Tremblay– **Maire**

GRAND DOSSIER

NOËL SIMPLE ET ÉCOLO

L'agitation autour de la période des fêtes et tout le stress qui peut en découler sont tellement loin de ce que nous qualifions « d'esprit de Noël »... Et si nous renversions la vapeur pour faire de Noël et des fêtes de fin d'année un vrai moment de détente, de partage et de magie loin de la surconsommation.

Cette année, investissez local ! Plusieurs occasions de soutenir concrètement la communauté s'offrent à vous ! Par la vente de produits alimentaires, l'organisation de foires aux cadeaux et de tirages de produits locaux, les organismes de la région offrent plusieurs activités qui vous permettront de diminuer grandement votre empreinte écologique.

Le sacro-saint sapin est une autre tradition à laquelle il faut réfléchir. Bien que le choix le plus vert soit le sapin naturel cultivé, pensez à vous renseigner sur les conditions de cultures. Sont-elles respectueuses de l'environnement ? Votre sapin a-t-il été produit près de chez vous ou bien il aura fallu plusieurs litres d'essence pour le livrer ? Pour contourner les soucis de production de l'arbre de Noël, on peut en bricoler un en carton ou en planches de bois que l'on ornera de nos plus belles décorations. Une grosse plante d'intérieur bien décorée peut également tenir le rôle d'arbre de Noël qui scintillera de mille feux pendant la période des fêtes tout en continuant à purifier l'air et à donner de l'ambiance à l'année.

Pourquoi ne pas repenser nos priorités pour retrouver un peu de simplicité et remettre l'humain au centre des festivités en cette fin d'année ? S'arrêter, se dire qu'on s'aime, profiter de la vie avec nos proches, se reposer, s'emmitoufler, jouer à des jeux de société, cuisiner entre amis, prendre du temps pour soi...

DES ENTREPRISES ET ORGANISMES D'ICI QUI FONT DE BONNES ACTIONS

LA CHORALE DU 150e OFFRE UN GRAND SPECTACLE À L'ÉGLISE SAINT-CLÉMENT

Ayant comme mission de répandre la joie en chantant des airs de Noël, la chorale de Noël du 150e a, encore une fois cette année, posé de bonnes actions pour sa communauté. Les 8, 9 et 13 décembre derniers, elle présentait des concerts de Noël afin d'amasser des dons et des denrées pour les gens dans le besoin. Depuis sa création en 2012, la chorale a remis plus de 2 500 $ au Coin du partage de Beauharnois et plus de 300 sacs d'épicerie aux plus démunis.

BÉGIN AUTO LANCE UN APPEL À VOTRE GÉNÉROSITÉ

Pour une cinquième année, en partenariat avec certains commerçants locaux, Bégin Auto vous invite encore une fois à venir allumer une lumière dans son célèbre sapin en échange d'un don de 5 $.

L'objectif est de remettre 2 300 $ au Coin du Partage de Beauharnois. Rendez-vous chez Bégin Auto au 296-A, boulevard de Maple Grove d'ici le 22 décembre.

TIM HORTONS

Il est important de souligner aussi que Tim Hortons amasse les denrées. Vous pouvez aller porter vos dons directement à la succursale du 317, boulevard Maple Grove à Beauharnois.

COIN DU PARTAGE DE BEAUHARNOIS

Même si la Grande Guignolée est passée, vous pouvez apporter vos denrées au centre communautaire tout le mois de décembre.

Si l'envie de faire du bien vous habite, joignez-vous à l'équipe de bénévoles du Coin du Partage. Chaque heure donnée compte et fait une différence.

LA GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

Cette grande collecte pour redonner aux plus démunis s'est déroulée le 7 décembre et fut un grand succès. Encore une fois, la générosité était au rendez-vous et quantité de dons furent récoltés. Les dons amassés seront remis à Moissson Sud-Ouest. D'ailleurs, l'organisme tient à remercier :

Assurancia Leduc Decelles Dubuc, qui permet depuis plusieurs années à de nombreux employés de donner de leur temps pour cette bonne cause en plus de prêter une roulotte pour se réchauffer !

Merci aux employés de la Ville qui de façon bénévole ont prêté main forte toute la journée.

Merci à Sans Limites Marketing pour la visibilité Internet et la belle gang de bénévoles que vous étiez !

Merci à Caisse populaire Desjardins Beauharnois pour les gentilles bénévoles qui ont compté l'argent tout au long de la journée.

Merci au Bistro-Café Délices pour les délicieux repas et le café fournis aux bénévoles toute la journée.

Merci au CPE Bobino pour les bénévoles !

Merci à Les Automobiles Julien inc. pour l'électricité !

Merci au Service de Police de Châteauguay pour l'escorte policière lors des transports d'argent.

la grande guignolée des médias

OPÉRATION NEZ ROUGE

Opération Nez Rouge est assurément un service qui fait du bien puisqu'il contribue à sécuriser nos routes en ces temps de réjouissances.

Pour assurer le succès de l'opération, l'organisme doit pouvoir compter sur des bénévoles. Vous êtes donc invités à offrir de votre temps durant la période des fêtes. Un geste du cœur pour assurer des déplacements responsables.

Opération Nez rouge

LE BÉNÉVOLAT, POUR FAIRE DU BIEN

Donner de son temps, particulièrement pendant cette période de l'année, est un geste d'attention et de partage qui fait du bien autant à celui qui donne qu'à celui qui reçoit. Vous pouvez offrir votre aide dans des organismes communautaires, des résidences pour personnes âgées, des centres d'accueil pour enfants ou personnes en difficultés, certaines écoles... la liste est longue ! En quelques coups de téléphone, vous trouverez assurément un moyen d'aider ceux qui vous entourent.

LA FÊTE DE NOËL EN PHOTOS

« PLUS DE 220 ENFANTS SONT VENUS RENCONTRER LE PÈRE NOËL ET LA MÈRE NOËL »

CALENDRIER DE L'AVENT UNE TRADITION REVISITÉE

Jusqu'au 24 décembre, la Ville lance un concours Facebook sous forme de calendrier de l'avent. Chaque jour, un cadeau offert par un commerce de Beauharnois sera tiré parmi les participants.

La Ville tient à remercier les commerces qui, par leur générosité, apportent de la magie à ce temps des fêtes !

01 OPTO-RÉSEAU **OPTIQUE FORTIN ET ASSOCIÉS**

02 **AUX GOÛTS DES SAISONS**

03 MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE **POINTE-DU-BUISSON**

04 **DRAKS TATTOO**

05 **O'LYS BLANC** L'ESPACE BEAUTÉ

06 **LIBRAIRIES BOYER**

07 **ASSURANCIA** LEDUC, DECELLES, DUBUC ET ASSOCIÉS

08 **HYDROMELLERIE** *(MIEL NATURE)*

09 **BOUTIQUE** COURAJEUX

10 **BISTRO FERNAND**

11 **HILTON CLUB GYM**

12 **CANAC**

13 **LE BARBIER**

14 **SALON DE LA PLACE**

15 **BISTRO CAFÉ DÉLICES**

16 **PÂTISSERIE** TABLE ROSE EN FÊTE

17 **ESPACE 455**

18 **DRAKS TATTOO**

19 **PATATE MALLETTE**

20 **LENDEMAIN DE VEILLE**

21 **CONFISERIE CLÉMEX**

22 **BOUTIQUE MADIJADE**

23 **VOYAGES D'ICI ET D'AILLEURS**

24 **IGA EXTRA** MARCHÉ REID & GADOUA

ACTUALITÉS

ATTEINDRE L'EXCELLENCE DANS LA GESTION DE L'EAU

Au Québec, la production d'eau potable est régie par un règlement sur la qualité de l'eau potable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Lorsque les analyses d'eau, effectuées toutes les quatre heures à l'usine de filtration, démontrent des résultats en deçà des normes établies par ce règlement, la Ville doit, entre autres, émettre un avis d'ébullition.

Depuis 2009, la Ville de Beauharnois adhère au programme d'excellence en eau potable, le PEXEP. Ce dernier vise à assurer au niveau du traitement une protection maximale contre toute contamination microbiologique, en utilisant en tout temps les trois barrières que sont la décantation, la filtration et la désinfection. La qualité de l'eau visée par ce programme dépasse celle de la réglementation québécoise. Dès son adhésion au PEXEP, la Ville s'est engagée à tenir des pratiques transparentes afin d'offrir une qualité optimale de son eau aux consommateurs. Les bonnes pratiques de traitement de l'eau, des huit dernières années, ont permis d'obtenir l'excellente note de 3 étoiles.

La Ville vise encore plus haut pour 2018, elle vient de produire un volumineux rapport en octobre dernier qui lui permettra certainement d'obtenir les 5 étoiles, meilleur pointage au PEXEP. En plus d'être un gage de qualité de l'eau potable et une source de fierté pour l'équipe travaillant à la gestion de l'eau, cette classification exceptionnelle permet à la Ville d'être exemptée de l'examen de vérification de la conformité. Les coûts de cet audit quinquennal représentent 25 000 $.

PEXEP veut dire :

Programme d'excellence

en eau potable.

JANVIER

3 au 14 40e TOURNOI DE HOCKEY PIERRE-LANIEL

---

9 DÉBUT DES COURS DE KARATÉ
ÉCOLE JÉSUS-MARIE
De 18 h 30 à 19 h 30
Sophie Comeau : 450 377-4099

---

10 DÎNER COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉS DE BEAUHARNOIS
FADOQ
Local du club
(2e étage du centre communautaire)
Réservation requise
450 225-1578 ou 450 429-3362

---

18 DÉBUT DES COURS DE QI GONG
CENTRE COMMUNAUTAIRE RENÉ DESCHAMPS
380, boulevard Melocheville
Brigitte Primeau : 450 225-3637

---

20 HEURE DU CONTE
BIBLIOTHÈQUE DE BEAUHARNOIS
À 10 h
450 429-3546, poste 260

Information :
450 429-3546 / **ville.beauharnois.qc.ca**
Suivez-nous sur :

VILLE DE Beauharnois

CALENDRIER AIDE-MÉMOIRE

DÉCEMBRE – JANVIER

DÉCEMBRE

16 HEURE DU CONTE — SPÉCIAL NOËL
Pour l'occasion, le conte sera à
Pointe-du-Buisson,
Musée québécois d'archéologie
À 10 h
450 429-3546, poste 260

Jusqu'au 23 VENTE DE GÂTEAUX AUX FRUITS
CLUB LIONS BEAUHARNOIS
450 429-3170

---

28 PATIN DISCO
ARÉNA ANDRÉ-RICHARD
Patinage libre sous le thème disco
Prix pour les plus beaux costumes
De 18 h à 19 h 30 | Patinage libre familial
À 19 h 45 | Spectacle des clubs de patinage artistique de Beauharnois et de Châteauguay
De 20 h à 21 h | Patinage libre spécial ado
Gratuit pour tous
450 429-3546, poste 242

COOPÉRATIVE BEAUHARNOIS EN SANTÉ

Beauharnois en santé
COOP DE SOLIDARITÉ

DEVENEZ MEMBRE DE LA COOP, C'EST PAYANT!

En effet, il ne vous coûtera que 0,31 $ par jour pour profiter de la foule de services de la Coop. C'est moins cher qu'un seul café par jour !

VOUS AUREZ DROIT À :

- Des services infirmiers et prélèvements sanguins gratuits ;
- Des rabais offerts par la coopérative sur les services non assurés par la RAMQ (audioprothésiste, nutrition, podiatrie, orthophonie, psychologie, service d'accompagnement en coaching) ;
- Des tarifs préférentiels sur certains services administratifs ou actes médicaux non assurés par la RAMQ (ex. : formulaires SAAQ, formulaires pour les assurances, etc.) ;
- Des conférences gratuites et prix spéciaux pour divers ateliers ;
- Des rabais chez les partenaires de la coopérative sur présentation de la carte de membre.

Pour devenir membre de la Coop, visitez le site Internet **Beauharnoisensante.com.**
Sinon, vous pouvez vous procurer le formulaire dans les bureaux situés au 33, rue Richardson.

ARRIVÉE DE LA Dre KATHY CHHUON

L'équipe de la Coop souhaite la bienvenue à Dre Kathy Chhuon, qui s'est jointe à la clinique le 20 novembre dernier.

Dre Chhuon, diplômée de l'Université McGill en 2011, sera sur place les lundis, mercredis et jeudis ainsi qu'un samedi sur deux.

Les patients de Dre Chhuon seront recrutés par le Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) du gouvernement du Québec.

Pour prendre rendez-vous avec un des médecins de la Coop, il est nécessaire de le faire par téléphone au 450 395-3990, poste 231.

DÉVOILEMENT DE LA GAGNANTE DU CONCOURS INSTAGRAM #REDÉCOUVRIR BEAUHARNOIS

Notre grande gagnante du concours Instagram #Redécouvrir Beauharnois est Valérie Samson qui remporte un chèque-cadeau de 500 $ échangeable dans les commerces de la Ville de Beauharnois.

Nous remercions tous les participants et félicitons les photographes des huit photos sélectionnées par le jury. Le public a voté pour la magnifique photo de Valérie Samson.

Abonnez-vous à notre compte Instagram @villedebeauharnois pour découvrir Beauharnois.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES AUX DEUX SEMAINES DÈS LE 1er JANVIER 2018

À compter de janvier 2018, la collecte des matières recyclables se fera aux deux semaines, en alternance selon les différents secteurs de la ville. Cette mesure permettra de réduire considérablement les coûts. La collecte des matières générées par les commerçants, elle, se fera chaque semaine.

2080 KM de moins / an

+

65 L / 100 KM DE DIESEL

=

3.84 T DE CO^2 ÉCONOMISÉ = 7 tonnes de papier

La Ville est fière d'être avant-gardiste dans sa gestion des matières recyclables. Bien que les répercussions financières d'un tel changement seront perceptibles plus à long terme, il est à souhaiter que les municipalités avoisinantes de la MRC Beauharnois-Salaberry emboîtent le pas, afin de permettre des économies importantes lors de la signature des prochains contrats de collecte.

COMMENT RECYCER DE FAÇON OPTIMALE ?

- **Remplacez le couvercle à doubles battants de votre bac bleu compartimenté par un nouveau couvercle simple. Offert gratuitement au garage municipal, du lundi au samedi.**
- **Réduisez votre production de matières à la source en privilégiant les produits en vrac, sans emballage superflu ou emballés en gros format.**
- **Maximisez l'espace de votre bac en défaisant préalablement les boîtes de carton.**
- **Profitez des collectes de surplus de carton qui ont lieu en janvier et en juillet.**
- **Achetez un deuxième bac de recyclage au coût de 88 $ en remplissant le formulaire en ligne.**

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE, RÉFÉREZ-VOUS À VOTRE GUIDE ÉCOLOGIQUE !

SECTEUR CENTRE :
La première collecte aura lieu le 5 janvier et se poursuivra toutes les deux semaines ;

SECTEURS EST ET OUEST :
La première collecte aura lieu le 12 janvier et se poursuivra toutes les deux semaines ;

* Notez que Melocheville (secteur ouest) sera désormais collecté le vendredi.

Légende

- **OUEST**
- **CENTRE-BAS** (bas du chemin de fer)
- **EST**
- **CENTRE-HAUT** (haut du chemin de fer)

JANVIER 2018

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER 2018

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

PRÉVENTION

VOICI EN RAFALE QUELQUES CONSEILS DE SÉCURITÉ À SURVEILLER EN CES TEMPS DE FESTIVITÉS

Pour votre sapin de Noël, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.

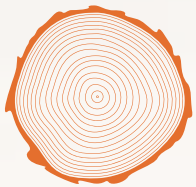

Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.

Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours.

Utilisez des lumières DEL qui ne chauffent pas pour réduire les risques d'incendie.

Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthes, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.).

L'HIVER, EN CAS D'INCENDIE, DES SORTIES BIEN DÉNEIGÉES PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. Pour faciliter l'évacuation voici des conseils de sécurité.

- **Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse ;**
- **Prévoyez une autre sortie de secours que les portes principales, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée en tout temps ;**
- **Assurez-vous que les fenêtres du sous-sol ainsi que les autres fenêtres de la maison sont non seulement déneigées, mais aussi dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation ;**
- **Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants ;**
- **Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée ;**
- **Faites en sorte que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder.**

ENTRETIEN DES BORNES-FONTAINES EN HIVER

Lorsque vous déneigez votre propriété, il est interdit d'ensevelir les bornes-fontaines. Elles sont là pour vous protéger, vous et vos voisins, faites un petit geste en les déneigeant, car lors d'un incendie, les pompiers ont peu de temps pour raccorder l'autopompe afin d'alimenter les lances. En rendant les bornes d'incendie visibles et accessibles, on facilite le travail des pompiers.

Un dégagement de 1,5 m (5 pi) autour des bornes est nécessaire afin que les pompiers puissent y accéder rapidement.

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC – DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES – 2e PARUTION

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR DEUX (2) DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES RELATIVEMENT AUX IMMEUBLES SUIVANTS : IMMEUBLE SITUÉ AU 167, BOULEVARD DE MELOCHEVILLE ET LOT VACANT PORTANT LE NUMÉRO DE LOT 3 862 648 SITUÉ SUR LE CHEMIN SAINT-LOUIS.

Prenez avis que le conseil municipal de la Ville de Beauharnois a reçu des demandes de dérogations mineures relativement aux immeubles mentionnés en titre.

DM-2017-0020 – 167, boulevard de Melocheville

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de quatre (4) logements avec une marge latérale droite de 2,52 mètres alors que la marge latérale minimale prévue à la grille des usages et des normes est de 3 mètres.

DM-2017-0021 – chemin Saint-Louis (lot 3 862 648)

La demande de dérogation mineure a pour but de construire une habitation unifamiliale isolée au fond d'un lot avec façade principale sur un chemin d'accès et non parallèle à la rue alors que la règlementation stipule que la façade de tout bâtiment principal doit être implantée parallèlement à la ligne avant et qu'aucune habitation ne peut également être construite ou aménagée avec façade principale sur un chemin d'accès.

Le conseil municipal statuera sur ces demandes à la suite d'une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à l'occasion d'une séance qui sera tenue le mardi 16 janvier 2018 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Beauharnois située au 660, rue Ellice, à Beauharnois. Toute personne intéressée ayant un intérêt aux présentes pourra se faire entendre par le conseil municipal de la Ville de Beauharnois.

Donné à Beauharnois, ce 15 décembre 2017.
Manon Fortier, greffière

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE, LORS DE SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BEAUHARNOIS, LES RÈGLEMENTS SUIVANTS ONT ÉTÉ ADOPTÉS :

- **Règlement numéro 2017-16 modifiant le Règlement numéro 2015-05 sur la gestion des matières résiduelles à l'article 11.2 sur la fréquence des collectes des matières recyclables**
- **Règlement numéro 701-31 modifiant le Règlement de zonage numéro 701, tel qu'amendé, afin de modifier la grille des usages et des normes de la zone HC-215**

Un certificat de conformité a été émis pour le Règlement numéro 701-31 par la MRC de Beauharnois-Salaberry, le 23 novembre 2017.

Ces règlements sont déposés à mon bureau où toute personne intéressée peut les consulter aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

Donné à Beauharnois, ce 15 décembre 2017.
Manon Fortier, greffière

AVIS PUBLIC – CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BEAUHARNOIS POUR L'ANNÉE 2018

AVIS PUBLIC EST DONNÉ QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BEAUHARNOIS A ADOPTÉ, LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2017 ET CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 319 DE LA *LOI SUR LES CITÉS ET VILLES*, LE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2018 QUI SE TIENDRONT À **19 H** À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SISE AU 660, RUE ELLICE, À BEAUHARNOIS, AUX DATES SUIVANTES :

- **16 janvier 2018**
- **6 février 2018**
- **6 mars 2018**
- **10 avril 2018**
- **1er mai 2018**
- **5 juin 2018**
- **3 juillet 2018**
- **21 août 2018**
- **11 septembre 2018**
- **2 octobre 2018**
- **6 novembre 2018**
- **4 décembre 2018**

Donné à Beauharnois, ce 15 décembre 2017.
Manon Fortier, greffière

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans ce mensuel peut être reproduit avec mention de la source.

Conseillère aux communications : Audrey Caza

Agente d'information : Jessica Stafford

Directrice des ressources humaines et des communications : Paméla Nantel

Design graphique, rédaction et révision de textes : duval design communication

Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE Beauharnois

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Linda Toulouse — Secteur de Pointe-du-Buisson

Jocelyne Rajotte — Secteur des Îles-de-la-Paix

Roxanne Poissant — Secteur de la Beauce

Guillaume Lévesque-Sauvé — Secteur des Moissons

Richard Dubuc — Secteur Saint-Louis

Alain Savard — Secteur du parc industriel

Bruno Tremblay — Maire

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 16 janvier 2018 à 19 h

HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546
ville.beauharnois.qc.ca

Suivez-nous sur :